

LONGES - PARTICIPATION CITOYENNE

Participez-vous aussi aux conseils de développement !

Vu 14 fois | Le 01/04/2018 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



Après la réunion d'information auprès des élus de l'ex-CCRC (Communauté de communes de la Région de Condrieu), début mars à Condrieu, le conseil de développement de Vienne-Condrieu-Agglomération vient expliquer le concept à la population par le biais de trois réunions publiques, dont la première se déroule à Longes.

Les conseils de développement sont obligatoires pour les agglomérations de plus de plus de 20 000 habitants. ViennAgglo en possédait donc déjà un. C'est le même qui se transforme et s'ouvre aux nouveaux habitants de la région de Condrieu.

Le principe : organiser des groupes de travail entre des volontaires. Ces bénévoles travaillent sur des problématiques soit commandées par l'agglomération ou l'État (par les préfets), soit sur des thématiques qu'elles ont choisies.

Tous ceux qui auraient envie de s'impliquer, sans être dans un parti politique ou une association, peuvent y entrer.

Lors de la réunion publique, des participants viendront témoigner et raconter ce qu'ils ont déjà effectué pour ViennAgglo.

Pratique Réunion publique "Les conseils de développement" au sein de l'agglomération. Jeudi 5 avril, à 19 heures, salle d'animation rurale de Longes. Mardi 15 mai 19 heures à Sainte-Colombe et mardi 12 juin à 19 heures à Meyssiez. Informations sur www.cdd-vienne-condrieu-agglomeration.fr